



Cloche (n°1) élevée à l'aide d'une grue jusqu'au sommet du clocher pour y être installée.

IVR82\_20094200149NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation